



Dialogue Citoyen

Affaire suivie par :
Frédéric TIBERTI
Valentine GAYET
Christine LEROY

QUESTIONS CITOYENNES

CONSEIL MUNICIPAL DU 15/06/2026

DE LA MOTTE ROUGE Lydie (pour Courts Circuits Indrais)

Bonjour monsieur le Maire et bonjour mesdames et messieurs les élus,

Au cours de votre ancien mandat municipal, je vous ai interrogé sur la possibilité d'obtenir un espace de stationnement sécurisé pour les vélos. Vous m'aviez répondu que vous alliez interroger Nantes Métropole (09/2023). Ensuite, nous avons intégré avec l'association Courts Circuits Indrais la commission extra-municipale sur la mobilité et nous avons abordé le problème de stationnement de vélo pour lequel nous avons fait passer un sondage aux Indrais. Les élus concernés ont pris le sujet et nous avons eu l'impression qu'il allait être exposé au conseil municipal. Dans le programme de votre nouvelle candidature nous retrouvons notre espace de stationnement sécurisé de vélo. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Pouvez-vous nous faire un retour sur l'état d'avancement de ces réflexions ?

Merci de votre attention et de votre retour,

PJ: Veuillez trouver en pièce jointe le résultat du sondage que nous avons lancé.

Réponse de Gwenvaël DURET, adjoint délégué à l'urbanisme et à la transition énergétique.

Madame De la Motte Rouge,

Mesdames et messieurs les membres de l'association Courts Circuits Indrais,

Avant tout, je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux mobilités douces et à l'intérêt général des habitants de la commune. Nous saluons collectivement les actions développées par votre association pour la mise en œuvre de la bifurcation écologique.

Concernant les stationnements sécurisés pour les vélos, nous poursuivons notre travail sur le sujet. Stéphane PLACAIS, excusé ce soir, a d'ailleurs échangé, la semaine passée, avec Monsieur le Maire et le directeur général des services pour demander aux services de Nantes Métropole, l'installation de nouveaux appui-vélos.

Ceux-ci seront mis en œuvre dans le cadre de deux programmes d'aménagement et de sécurisation des mobilités. Le déploiement des aménagements dans le cadre de « Loire à vélo » permettra l'installation, à Haute-Indre, de deux nouvelles stations sur l'esplanade Alphonse Guihot ainsi qu'un renforcement des dispositifs d'attache, à proximité du restaurant



Albert et Lulu. Les travaux des quais Langlois et Bart, présentés en réunion publique la semaine dernière, apporteront également de nouvelles solutions d'accroche pour les cyclistes.

Par ailleurs, le déploiement des mises en sécurité des passages piétons rendues obligatoire par la loi LOM (Loi Mobilités), dont le démarrage est programmé début juillet, permettra l'installation de plusieurs points d'appui-vélos notamment avenue de la Loire, rue Jean-Baptiste Rabillard ou avenue des Chaintres.

Il s'agit de dispositifs prévus et financés sur les crédits métropolitains du mandat passé. Les concertations en cours, pour la programmation d'aménagements pour ce nouveau mandat permettront également de trouver d'autres lieux et dispositifs répondant aux attentes des indrais, sondés lors de votre consultation.

En complément, la ville déploiera sur le foncier communal, des dispositifs de sécurisation avant de poursuivre la réflexion sur de possibles box, dans une logique d'aménagement cohérent du territoire et de répartition des solutions de mobilité attendues, notamment des piétons.

Nous restons évidemment à votre écoute pour étudier d'autres solutions et vous remercions.